

Commune de Chérac

Liste des délibérations prises au Conseil Municipal du 16 septembre 2025

L'an deux mil vingt-cinq, le 16 septembre à 18 heures 30 minutes, le Conseil Municipal de la commune de CHERAC, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Madame Anne-Sophie SERRA-DAVISSEAU, Maire, pour examiner les délibérations indiquées ci-dessous.

Présents :

Madame Julia DEFAYE, Monsieur Michel DESPREZ, Monsieur Arnaud GALLIARD, Madame Julie KEFI, Monsieur Daniel MANDIN, Monsieur Jacky MARFILLE, Madame Sandie SALOMON et Madame Anne-Sophie SERRA-DAVISSEAU.

Absents et excusés : Monsieur Patrick CHEVALIER, Monsieur Jean-Paul COMPAIN, Madame Corinne DESLANDE, Monsieur Éric GADONNAUD, Monsieur Christian GARRAUD, Madame Françoise MARBOT, Monsieur Guy PORTMANN.

Procurations : Monsieur Éric GADONNAUD a donné pouvoir à Madame SERRA-DAVISSEAU, Madame Françoise MARBOT a donné procuration à Monsieur MANDIN, Monsieur Guy PORTMANN a donné procuration à Madame DEFAYE.

Secrétaire de séance : Madame Julia DEFAYE

N° 20250916-01 : Mise à disposition de la salle des fêtes à l'association de danse country Barail Ranch :

Le conseil municipal, à l'unanimité, autorise Madame le Maire à signer une convention avec le Président de l'association Barail Ranch pour la mise à disposition de la salle des fêtes et fixe le montant de location par jour d'utilisation.

N° 20250916-02 : Mise à disposition de la salle des fêtes au club « Générations Mouvement » :

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide de mettre gracieusement, la salle des fêtes à disposition du club « Générations Mouvement » les deuxièmes et quatrièmes mardis après-midi. Madame le Maire est autorisée à signer une convention.

N° 20250916-03 : Mise à disposition de la salle des fêtes au Foyer Rural pour la gym :

Le conseil municipal, à l'unanimité, autorise Madame le Maire à signer une convention avec la Présidente du Foyer Rural pour la mise à disposition de la salle des fêtes.

N° 20250916-04 : Mise à disposition d'une salle au Foyer Rural pour la couture :

Le conseil, à l'unanimité, autorise Madame le Maire à signer une convention avec le Foyer Rural pour la mise à disposition gracieuse d'une salle pour la couture.

N° 20250916-05 : Abonnement à Panneau Pocket :

Le conseil décide à l'unanimité de renouveler l'abonnement à Panneau Pocket pour 2 ans au prix de 460,00 € TTC.

N° 20250916-06 : Signature d'une convention de mission de géolocalisation des réseaux pour les travaux de la Ruelle de la Petite Ecole et de l'Impasse de la Gaieté :

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise Madame le Maire à signer, une convention pour mission de géolocalisation et géoréférencement des réseaux souterrains existant concernant l'Impasse de la Gaieté et la Ruelle de la Petite Ecole pour un coût de 610,00 € HT.

N° 20250916-07 : Demande de subvention au titre des Amendes de police – Réalisation de cheminements doux :

Le conseil décide à l'unanimité, de solliciter une subvention auprès du Conseil Départemental, pour les travaux de cheminements doux Ruelle de la Petite Ecole et le passage de la Gaieté.

N° 20250916-08 : Règlement d'utilisation du terrain Multisports :

Le conseil approuve à l'unanimité, le projet de règlement du terrain Multisports. Madame le Maire prendra l'arrêté correspondant.

La secrétaire de séance,
Julia DEFAYE



Madame le Maire,
Anne-Sophie SERRA-DAVISSEAU



Affiché le 25 SEP. 2025

Mise en ligne le 25 SEP. 2025